



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de la culture

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Sylvain Simard	1
Élection du vice-président, M. Emmanuel Dubourg	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
M. Sylvain Simard, président de la commission

M. Alexis Wawanoloath
M. Pierre Marsan
M. Emmanuel Dubourg

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Onze heures cinquante minutes)

Le Président (M. Bissonnet): Chers collègues, je constate qu'il y a quorum. Je déclare la séance de la Commission de la culture ouverte.

Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 23 mai, que la présidence de cette commission revenait à un membre du deuxième groupe d'opposition et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Sylvain Simard**

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Wawanoloath: Bonjour, M. le Président. J'ai l'honneur de présenter la motion suivante:

«Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, que le député de Richelieu, M. Sylvain Simard, soit élu président de la Commission de la culture pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Votre proposition est recevable. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté.

Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté.

Donc, il me fait plaisir de déclarer président de la Commission de la culture M. le député de Richelieu. Vous devriez prendre votre place.

Le Président (M. Simard): Alors, rassurez-vous, je ne vous ferai pas un discours de remerciement. Mais je sais qu'on le réclame.

**Élection du vice-président,
M. Emmanuel Dubourg**

Nous allons passer immédiatement à l'élection de la vice-présidence. Alors, je suis prêt à recevoir une candidature de la vice-présidence et je pense que c'est le député de Baldwin...

M. Marsan: Robert.

Le Président (M. Simard): Robert-Baldwin, excusez-moi. Après toutes ces années, je suis inexcusable, M. le député.

M. Marsan: Alors, M. le Président, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, je propose que M. Emmanuel Dubourg, député de Viau, soit élu vice-président de la Commission de la culture.

Le Président (M. Simard): Alors, voilà. Évidemment, je pose la question au groupe de la majorité... — enfin, de la majorité, il faut changer nos expressions maintenant — le groupe formant le gouvernement, s'ils sont d'accord avec cette proposition?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Simard): Oui. Est-ce que l'opposition officielle adopte cette proposition?

Des voix: Oui.

Le Président (M. Simard): Oui. Est-ce que la deuxième opposition adopte?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Simard): Adopté.

Alors, je constate que M. le député de Viau est maintenant le vice-président de la Commission de la culture et je me permets de le féliciter.

M. Dubourg: Merci.

(Fin de la séance à 11 h 53)